

lation. This was also the conclusion reached by Statistics Canada. In evidence before your Committee, the witness from Statistics Canada stated:

Our analysis of dependency ratios indicates that there is no cause for alarm, unless one strongly expects certain relatively 'extreme' developments relating to the birth rate or to the death rates. After examining a wide range of plausible scenarios of future patterns of fertility, mortality and migration rates we have concluded that only a substantial resurgence of fertility rates to levels like those of the 1950's or a massive decline in mortality rates at the older ages (or both) will create serious demographic pressure on the national economic dependency burden.<sup>3</sup>

Statistics Canada consider both a substantial resurgence of fertility rates or a massive decline in mortality rates very unlikely. The United States Bureau of the Census has reached a similar conclusion for the United States.

Statistics Canada emphasizes, however, the need for caution in interpreting demographic trends. While mortality rates are fairly predictable and do not change drastically, fertility rates are considerably more uncertain and have shown extreme volatility over the past century, usually increasing in times of rapid economic development.<sup>4</sup> The population dependency ratios can consequently be predicted only with fairly large margins of error. For the year 1986, the error of estimate is of the order of  $\pm 5$  per cent but for the year 2001, it increases to  $\pm 15$  per cent. Despite these large margins of error it is safe to assume that the alarmist views that have been expressed about the aging of the Canadian population causing an intolerable burden on the working force are unwarranted. When the decreasing burden of the younger group is taken into account, the cost of supporting the total dependent population should be both tolerable and manageable.

Although the aging of the Canadian population should not be cause for panic this does not mean that the economy will not face difficult problems of adjustment. It will not be easy to divert the savings which should be realized because of a declining younger dependent population to the expenditures which will be required because of an expanding older dependent population. There will be problems, for example, in diverting the savings from lower education costs to the increased expenditures required for social security and public pensions. The closing of schools and the laying-off of teachers will create serious hardships but this appears to be inevitable. There is also the question of different jurisdictional sources of tax revenue. The tax revenue that is used to help finance education comes partly from municipal taxes and partly from provincial taxes; the tax revenue that is used for social security comes mainly from federal taxes. Any redirection of tax revenue between different levels of government will not be trouble free.

également la conclusion à laquelle sont parvenus les experts de Statistique Canada. Comparaisant devant le Comité, le témoin de Statistique Canada a déclaré:

Selon notre analyse des taux de dépendance, il n'y a pas lieu de s'inquiéter, à moins que l'on ne s'attende à une évolution 'extrême' du taux de natalité ou de mortalité. Après avoir étudié une vaste gamme d'évolutions plausibles de la fécondité, de la mortalité et des migrations, nous avons conclu que seule une accélération considérable des taux de fécondité, ramenant ceux-ci aux niveaux des années 50, ou une chute brutale des taux de mortalité chez les gens âgés (ou une conjugaison des deux phénomènes), pourraient provoquer des pressions démographiques vraiment graves sur le fardeau de dépendance économique au Canada.<sup>3</sup>

Statistique Canada considère comme très invraisemblables une remontée importante des taux de natalité ou une chute brutale des taux de mortalité. Les services américains du recensement sont parvenus à une conclusion analogue pour les États-Unis.

Statistique Canada insiste, cependant, sur la nécessité d'interpréter prudemment les tendances démographiques. Si les taux de mortalité sont assez facilement prévisibles et ne connaissent pas de fluctuations brutales, les taux de natalité sont beaucoup plus incertains et se sont montrés très irréguliers depuis un siècle, augmentant généralement en période de développement économique rapide.<sup>4</sup> Les taux de dépendance de la population ne peuvent par conséquent être prévus qu'avec une assez forte marge d'erreur. Pour 1986, l'erreur dans les prévisions est de l'ordre de plus ou moins 5%, mais pour 2001, la marge passe à plus ou moins 15%. Malgré cette importante marge d'erreur, on peut raisonnablement qualifier de non fondés les points de vue alarmistes exprimés quant au vieillissement de la population canadienne, qui occasionnerait un fardeau insupportable pour la main-d'œuvre active. Si l'on tient compte de l'allègement du fardeau constitué par les jeunes, les coûts de la prise en charge des jeunes et des personnes âgées ne devraient pas causer de difficultés insurmontables.

Si le vieillissement de la population canadienne ne doit pas provoquer de panique, il faut néanmoins s'attendre à ce que l'économie affronte des problèmes d'ajustement difficiles. Il ne sera pas facile de détourner l'épargne, qui devrait être consacrée du fait de la diminution du nombre des jeunes à charge, vers les dépenses consécutives à l'augmentation de la population âgée à charge. Par exemple, il va falloir réussir à consacrer aux dépenses croissantes imposées par la sécurité sociale et les pensions publiques, les économies réalisées par l'abaissement des coûts dans le domaine de l'éducation. La fermeture des écoles et les licenciements d'enseignants vont créer des graves difficultés, mais celles-ci semblent inévitables. Il faut encore résoudre la question des différents niveaux de compétence en matière de recettes fiscales. Les recettes fiscales qui servent à financer l'éducation, proviennent en partie des taxes municipales, et en partie, des impôts provinciaux; celles qui sont consacrées à la sécurité sociale proviennent essentiellement de l'impôt fédéral. Les réorientations des recettes fiscales entre les différents niveaux de gouvernement ne vont pas s'opérer sans difficultés.